Cm
FRC
8423

SOCIÉTÉ

DES AMIS DE LA LIBERTÉ ET DE L'ÉGALITÉ

A LA SOCIÉTÉ
DES AMIS DE LA LIBERTÉ
ET DE L'ÉGALITÉ,

SÉANTE aux Jacobins, rue Saint-Honoré, à Paris, le 21 décembre 1792, l'an premier de la République Françaiſe.

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

SOCIÉTÉ
DES AMIS DE LA LIBERTÉ ET DE L'ÉGALITÉ.

A LA SOCIÉTÉ
DES AMIS DE LA LIBERTÉ
ET DE L'ÉGALITÉ.

SÉANTE aux Jacobins, rue Saint-Honoré, à Paris, le 21 décembre 1792, l'an premier de la république Française.

CITOYENS, FRÈRES ET AMIS,

UN peuple qui languit encore dans les fers, un peuple mûr cependant pour la liberté, mais qui, sans le secours de la France, feroit de vains efforts

pour briſer ſes chaînes ; le peuple Batave, vient aujourd'hui, par mon organe, & par celui des vrais patriotes préſens ici, mes collègues, demander à cette Société reſpectable & conſervatrice des droits de l'homme, le baiſer de fraternité. Depuis long-temps nos tyrans obſervent, avec le ſilence de la crainte & de la ſtupeur, les progrès rapides des principes généreux que vous profeſſez & qui couvriront bientôt la face entière de l'Europe. Depuis long-temps ils voyent échapper inſenſiblement de leurs mains cette puiſſance uſurpée, qui croule maintenant de toutes parts. Encore quelques jours, & ce fantôme formidable n'exiſtera plus ; encore quelques jours, & les bouches du Rhin, de la Meuſe & de l'Eſcaut verront fleurir, ſur leurs rives ſabloneuſes, ce nouvel arbre de vie, l'arbre chéri de la liberté. Principes éternels, baſe immuable de la félicité des hommes, c'eſt ici, c'eſt dans le ſein de cette Société, mère féconde de tant de filles, que vous fûtes reconnus que vous prîtes de l'accroiſſement, & que vous parvîntes enfin à former cette religion de l'homme ſocial, la ſeule vraie, la ſeule adaptée au véritable bonheur des mortels ici bas !

La Hollande, gémiſſant depuis l'année 1787 ſous le double joug du deſpotiſme de la maiſon d'Orange, & de l'ariſtocratie des familles patriciennes, a dû

eſpérer enfin de voir luire pour elle les beaux jours d'une liberté mieux fondée, mieux entendue. Au ſceptre de Philippe II avoit ſuccédé la main peſante des Stadhouders; à celle-ci, preſque briſée par de courageux efforts, il y a quelques ans, vouloit ſe ſubſtituer la verge plus dure encore de nos régences, pour ainſi-dire héréditaires : aujourd'hui le moment eſt venu, les temps ſont arrivés, où les droits impreſcriptibles de l'homme & de la nature, prendront chez nous auſſi la place de ces inſtitutions menſongères, calculées uniquement pour l'avantage de quelques uſurpateurs. Oui, citoyens, amis & frères, l'étincelle rapide de la vérité s'eſt communiquée juſques dans nos climats; une chaleur vivifiante a changé, ſinon notre ſol, au moins nos ames; & le feu ſacré du vrai patriotiſme ne manquera, dans nos marais, ni de prêtres pour ſon culte, ni de ſacrificateurs pour ſes autels Eh! où pourrions-nous mieux venir l'allumer, ce feu ſacré, que dans ce foyer ſi pur & ſi redoutable aux tyrans? Déjà, dans un grand nombre de nos villes ſe ſont formées des ſociétés qui fraterniſent avec vous en principes. Amſterdam, Leyde, Dort, Harlem, Utrecht, toutes nos cités populeuſes, floriſſantes, mais réduites, encore pour quelques ſemaines, à cacher la lumière ſous le boiſſeau, comptent dans leur ſein des milliers de jacobins; l'hymne de la

liberté, le chant des marseillois retentit dans nos maisons ; nos femmes, nos enfans, nos vieillards, tous le répètent ; & l'ardente *Sans-culotterie* prend insensiblement la place de cette apathie ignoble, qui ne laissoit jadis au froid habitant de la Hollande d'autre activité que celle de l'argent & du gain.

Voilà, citoyens, l'état au vrai des esprits & des cœurs dans notre patrie ; au premier moment où paroîtront nos libérateurs, vos vaillans guerriers, tous se lèveront à-la-fois, tous montreront qu'ils sont dignes de devenir vos égaux, vos amis. Hélas ! nous attendions les Français le lendemain qu'Anvers tomba sous leurs armes ; nos tyrans éperdus en avoient pâli ; ils étoient prêts à prendre la fuite ; déjà dans leur trouble avoit disparu presque par-tout cette couleur Orange, ce signe flétrissant, qui depuis tant d'années avilit nos têtes. Que le moment étoit favorable ! Des motifs de politique ou de nécessité, qu'il ne nous est pas permis d'approfondir, en ont ordonné autrement ; vos légions victorieuses se sont portées vers d'autres contrées, & le tyran adroit qui nous subjugue a repris son audace ; mais nous avons confiance en vous, il ne la gardera pas long-temps. Nos concitoyens, nos frères, nous ont envoyé vers la source de toute force & de toute puissance, vers vous ; en vain les intrigues mises

en jeu par le ſtadhouder & par ſa femme; en vain l'or répandu par eux juſques dans le ſein de ce pays; en vain la contenance équivoque & mal aſſurée d'un gouvernement voiſin; envain tous les efforts de l'aſtuce & de la mauvaiſe foi s'accordent-ils pour nous repouſſer, pour éloigner de nous vos armes régénératrices; elles s'aiguiſeront en notre faveur; elles ſe mêleront aux nôtres; & dans quelques mois, nous l'eſpérons, nous ne ferons plus avec vous qu'un peuple de frères. —— Nos premiers hommages vous étoient bien dûs, hommes intrépides, dignes & vrais républicains, vous qu'attaquèrent vainement tant de tyrans prétendus ſouverains, & tant de leurs ſatellites de toutes les claſſes! Vos triomphes ſont ceux de l'humanité même; ils dureront autant que le monde; & nous oſons croire que bientôt nous mêlerons nos palmes avec les vôtres. —— Nous demandons, en attendant, notre admiſſion dans votre reſpectable aſſemblée, pour ceux d'entre nous qui n'y ſont pas encore inſcrits. Nous avons remis aux comités réunis de la marine, de la guerre & diplomatique, ainſi qu'aux miniſtres, des notes relatives à la ſituation de notre patrie. Nous venons intéreſſer vos ames ardentes en faveur de notre cauſe, & préparer, par vous, la force de l'opinion publique.

866

—Puiſſent la ſainte liberté & la touchante égalité, étendre par vous leurs vivifians rameaux juſqu'aux bornes les plus reculées de l'univers ! ! !

La députation des PATRIOTES BATAVES.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL.

La Société a arrêté l'impreſſion de l'adreſſe ci-jointe, dans ſa ſéance du 21 décembre 1792, l'an premier de la République françaiſe.

SAINT-JUST, *préſident*, député.

SAMBAT, *vice-préſident*.

MAURE, député ; J. PEYREN D'HERVAL ; COINDRE ; BOURDON, député ; LAFAYE ; CHALES, député, *ſecrétaires*.

De l'Imprimerie de L. POTIER DE LILLE, rue Favart, n°. 5.